

Plan d'Action en Faveur de l'Energie Durable

Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°	22
Etat d'avancement					
Participation à l'objectif					
Domaine d'intervention		Moyen utilisé		Action affectant l'adaptation?	
				oui	
Acteur à l'initiative de l'action	Commune				
Titre de l'action	PLAN D'URGENCE - GESTION DE CRISE (fiche 7.2)				
Description					
Commentaire (dont hypothèses utilisées pour chiffrer l'impact de l'action sur le(s) objectif(s) ciblé(s))	mise en place au niveau communal d'une procédure de gestion de crise liée aux risques climatique se traduisant par: * la maîtrise des dispositifs réglementaires et de la jurisprudence en s'assurant de leur opérationnalisation * l'organisation du retour d'expérience et de l'amélioration continue				
Nom du partenaire à l'initiative de l'action					
Service communal responsable	Bourgmestre - PLANU				
Partenaires potentiels	centres de crises, service d'urgences, services communaux, protection civile, zones de secours (pompiers)				
Date de lancement	2018				
Échéance	2030				
Charge de travail totale (journées)	20				
Estimation du coût		Type de dépense			
Dépensé à ce jour					
Subside		Nom du programme (subside)		Type de subside	
Autres impacts sociétaux					
Description de l'indicateur de suivi et de sa méthode de mesure	existence de la procédure (nbre d'exercices, PGUIC, etc) + efficacité (évaluations des exercices réalisés et corrections apportées)				
Valeur à atteindre pour finaliser l'action					
Valeur actuelle					